

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 9 novembre 2009.

Procès-verbal de la session régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 9^{ème} jour du mois de novembre 2009, 20 h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Germain, mesdames les conseillères Marjolaine Gilbert, Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Vincent Guillot, Bernard Fournier et Jean-G. Lefrançois. Le directeur général et la greffière-trésorière sont également présents.

Après un court moment de silence monsieur le maire souhaite la bienvenue au nouveau Conseil et procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2009.
4. Adoption du paiement des dépenses du mois d'octobre 2009.
5. Période de questions :
 - 5.1 Membres du Conseil.
 - 5.2 Public.

ADMINISTRATION

6. Nomination : maire suppléant
7. Nominations représentants différents comités :
 - 7.1 Office municipal d'habitation
 - 7.2 Manoir Boischatel
 - 7.3 Régie d'assainissement des eaux usées (2)
 - 7.4 Substitut Régie d'assainissement des eaux usées
 - 7.5 Comité consultatif d'urbanisme
 - 7.6 Substitut MRC de la Côte-de-Beaupré
 - 7.7 Comité de retraite des employés (2)
 - 7.8 ACAMV
 - 7.9 Comité de l'eau potable Boischatel/L'Ange-Gardien (2)
 - 7.10 Conseil du Bassin de la Rivière Montmorency
 - 7.11 Maison des Jeunes «La Piôle»
 - 7.12 Carrefour Jeunesse-emploi Montmorency
 - 7.13 Fondation d'aide aux loisirs
 - 7.14 Comité gestion des matières résiduelles (MRC)
8. Demande de soumissions sur invitation services professionnels rues Bédard et Aqueduc.
9. Subvention amélioration du réseau routier.
10. Renouvellement adhésion Chambre de commerce de Québec.
11. Acceptation soumission vidange des fosses septiques.
12. Rapport du maire.
13. Mandat au CRM (révision politique salariale cadres).

DIVERS

14. Période de questions :
 - 14.1 Membres du conseil
 - 14.2. Public
15. Levée/ajournement.

Résolution # 2009-194 «Adoption de l'ordre du jour»

Il est proposé par monsieur le conseiller Bernard Fournier, appuyé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière-trésorière en y ajoutant les items suivants :

14. Mandat dossier du 9 Côte de l'Église
15. Rapport financier au 31 octobre 2009.
16. Position de la municipalité de Boischatel / projet de loi # 58

Résolution # 2009-195 «Adoption du procès-verbal»

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Fournier et résolu d'adopter le procès-verbal du 1^{er} octobre 2009 tel que rédigé par la greffière-trésorière.

Résolution # 2009-196 «Adoption du paiement des dépenses du mois d'octobre»

Il est proposé par madame la conseillère Marjolaine Gilbert, appuyé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu d'autoriser le paiement des dépenses pour le mois d'octobre 2009 tel que présenté au Conseil. La greffière-trésorière confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

Dépôt à neige

DE LA PART DE L'ASSISTANCE :

Aucune intervention

Résolution # 2009-197 «Nomination maire suppléant»

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la nomination d'un maire suppléant pour les prochains mois;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Marjoaline Gilbert, appuyé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois et résolu de procéder à la nomination d'un maire suppléant comme suit :

Novembre/décembre 2009/janvier 2010	Michel Cauchon
Février/mars/avril 2010	Marjolaine Gilbert
Mai/juin/juillet 2010	Vincent Guillot
Août/septembre/octobre 2010	Bernard Fournier
Novembre/décembre 2010/janvier 2011	Jean-G. Lefrançois
Février/mars/avril 2011	Martine Giroux

Résolution # 2009-198 «Nomination représentant à l'Office municipal d'habitation»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un représentant de la Municipalité au Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, appuyé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu de nommer monsieur le conseiller Bernard Fournier, représentant de la Municipalité au Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation.

Résolution # 2009-199 «Nomination représentant Manoir Boischatel»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un représentant de la Municipalité au Conseil d'administration du Manoir Boischatel;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Marjolaine Gilbert, appuyé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu de nommer monsieur le conseiller Bernard Fournier, représentant de la Municipalité au Conseil d'administration du Manoir Boischatel.

Résolution # 2009-200 «Nomination Régie d'assainissement des eaux usées»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer deux représentants de la Municipalité afin de siéger à la Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le maire Yves Germain, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Fournier et résolu de nommer monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois et madame la conseillère Martine Giroux représentants de la municipalité de Boischatel afin de siéger à la Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer.

Résolution # 2009-201 «Nomination d'un substitut à la Régie d'assainissement des eaux usées»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un substitut afin de siéger au sein du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux usées;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, appuyé par madame la conseillère Marjolaine Gilbert et résolu de nommer monsieur le maire Yves Germain, afin de siéger comme substitut de la municipalité de Boischatel à la Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer tel que spécifié à l'article 3.3 de l'entente intermunicipale.

Résolution # 2009-202 «Nomination représentant au Comité consultatif d'urbanisme»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un représentant du Conseil municipal au Comité consultatif d'urbanisme;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Bernard Fournier, appuyé par madame la conseillère Marjolaine Gilbert et résolu de nommer monsieur le conseiller Michel Cauchon, représentant de la Municipalité au Comité consultatif d'urbanisme.

Résolution # 2009-203 «Nomination d'un substitut à la MRC de la Côte-de-Beaupré»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un substitut du maire à la MRC de la Côte-de-Beaupré;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Fournier et résolu de nommer monsieur le conseiller Michel Cauchon substitut du maire à la MRC de la Côte-de-Beaupré.

Résolution # 2009-204 «Nomination représentants Comité de retraite des employés»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer deux représentants de la Municipalité au Comité de retraite des employés;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le maire Yves Germain, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Fournier et résolu de nommer madame la conseillère Marjolaine Gilbert et monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, représentants de la Municipalité au Comité de retraite des employés.

Résolution # 2009-205 «Nomination représentant au comité de l'Association culturelle et artistique de la Maison Vézina»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un représentant au comité d'administration de l'Association culturelle et artistique de la Maison Vézina;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, appuyé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu de nommer madame la conseillère Marjolaine Gilbert, représentante du Conseil municipal afin de siéger au Conseil d'administration de l'Association culturelle et artistique de la Maison Vézina.

Résolution # 2009-206 «Nomination représentants au comité de l'eau potable»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer deux représentants au Comité de l'eau potable;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Bernard Fournier, appuyé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois et résolu de nommer monsieur le maire Yves Germain et monsieur le conseiller Michel Cauchon représentants du Conseil municipal au Comité de l'eau potable.

Résolution # 2009-207 «Nomination d'un représentant au Conseil de Bassin de la Rivière Montmorency»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un représentant de la Municipalité au Conseil de Bassin de la Rivière Montmorency;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon, appuyé par madame la conseillère Marjolaine Gilbert et résolu de nommer monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois représentant de la Municipalité au Conseil de Bassin de la Rivière Montmorency.

Résolution # 2009-208 «Nomination d'un représentant - Maison des Jeunes «La Piôle»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un représentant de la Municipalité auprès de la Maison des Jeunes «La Piôle»;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Bernard Fournier, appuyé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu de nommer monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, représentant de la Municipalité auprès de la Maison des Jeunes «La Piôle».

Résolution # 2009-209 «Nomination d'un représentant - Carrefour Jeunesse-emploi Montmorency»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un représentant de la Municipalité auprès du Carrefour Jeunesse-emploi Montmorency;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Marjolaine Gilbert, appuyé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu de nommer monsieur le conseiller Vincent Guillot, représentant de la Municipalité auprès du Carrefour Jeunesse-emploi de Montmorency.

Résolution # 2009-210 «Nomination d'un représentant - Fondation d'aide aux loisirs»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un représentant de la Municipalité auprès de la Fondation d'aide aux loisirs;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux, appuyé par madame la conseillère Marjolaine Gilbert et résolu de nommer monsieur le conseiller Vincent Guillot, représentant de la Municipalité auprès de la Fondation d'aide aux loisirs.

Résolution # 2009-211 «Nomination d'un représentant - Comité de gestion des matières résiduelles (MRC)»

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un représentant de la Municipalité au Comité de gestion des matières résiduelles (MRC);

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon, appuyé par madame la conseillère Marjolaine Gilbert et résolu de nommer monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, représentant de la Municipalité au Comité de gestion des matières résiduelles (MRC).

Résolution # 2009-212 «Demande de soumissions sur invitation services professionnels rues Bédard et Aqueduc»

Considérant la nécessité de procéder à la demande de soumissions sur invitation pour les services professionnels rues Bédard et Aqueduc;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Marjolaine Gilbert, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Fournier et résolu que la demande de soumissions sur invitation soit faite auprès des firmes suivantes :

AECOM - Tecsalt Inc
Roche Limitée

Afin de préparer les plans et devis pour la réfection des rues Bédard et Aqueduc.

Résolution # 2009-213 «Subvention amélioration du réseau routier»

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, appuyé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu que le Conseil approuve les dépenses de 140 790,61\$ pour les travaux exécutés sur la rue des Crans pour un montant subventionné de 55 000\$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue des Crans dont la gestion incombe à la Municipalité.

Résolution # 2009-214 «Renouvellement adhésion Chambre de commerce»

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler l'adhésion à la Chambre de Commerce de Québec pour la saison 2009-2010;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Marjolaine Gilbert, appuyé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu de renouveler l'adhésion à la Chambre de commerce de Québec pour la saison 2009-2010.

L'item 11 (acceptation soumission vidange des fosses septiques) est reporté à une prochaine séance.

L'item 13 (mandat au CRM révision politique salariale cadres) est reporté à une prochaine séance.

Conformément à l'article 955 du Code municipal, les membres du Conseil municipal prennent acte de dépôt du rapport sur la situation financière 2008, présenté par monsieur le maire Yves Germain. Instruction est donnée à la greffière-trésorière de procéder à sa diffusion dans les meilleurs délais.

Résolution # 2009-215 «Mandat dossier du 9 Côte de l'Église»

Considérant la demande d'offre de services professionnels en architecture pour une étude d'avant-projet dans le dossier du 9 Côte de l'Église;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot, appuyé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu de mandater monsieur Carlo Peirolo de la firme Atelier 21 à effectuer une étude d'avant-projet dans le dossier du 9, Côte de l'Église.

Les membres du Conseil prennent acte de dépôt du rapport financier au 31 octobre 2009.

**Résolution # 2009-216 «Position de la Municipalité de Boischatel /
Projet de Loi n° 58 « Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et
l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les
communautés métropolitaines »**

ATTENDU QUE le Projet de loi n° 58, « *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines* », a été présenté à l'Assemblée nationale du Québec, le 18 juin 2009 ;

ATTENDU QUE le personnel de la MRC de La Côte-de-Beaupré a assisté, le 30 septembre 2009, à une visioconférence organisée par monsieur Marc Croteau, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, présentant les grandes lignes du projet de loi précité ;

ATTENDU QUE le personnel de la municipalité de Boischatel n'a pas été invité à cette visioconférence alors qu'elle est partie prenante de la Communauté métropolitaine de Québec;

ATTENDU QUE, le préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré a eu droit à une présentation similaire, le 15 octobre 2009 et que le maire de la Municipalité de Boischatel n'a pas été invité à celle-ci ;

ATTENDU QUE le 22 octobre 2009, le directeur général et l'aménagiste de la MRC de La Côte-de-Beaupré ont transmis à monsieur Croteau, leurs demandes et commentaires sur le Projet de loi n° 58, après les avoir validés avec le préfet, monsieur Henri Cloutier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Fournier la Municipalité de :

1. **ENTÉRINE ET FAIT SIEN** le document ayant pour objet « *Transmission des demandes et commentaires du comité technique de la MRC de La Côte-de-Beaupré* », lequel fait référence à la visioconférence du 30 septembre 2009 ;
2. **DEMANDE** au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, de tenir, auprès des municipalités des MRC parties à la Communauté métropolitaine de Québec, des séances d'information et de consultation au regard du Projet de loi n° 58, compte tenu que ce sont elles qui contribuent financièrement au fonctionnement de cette communauté et non les MRC, avant que celui-ci ne soit adopté par l'Assemblée nationale du Québec ;
3. **DEMANDE** au ministre, dans l'éventualité où il ne peut répondre favorablement au point 2 (ci-haut), de tenir une commission parlementaire au regard du Projet de loi n° 58 ;
4. **DEMANDE**, également, au ministre de répondre aux questions soulevées dans le document précité ;
5. **DÉPLORE ET JUGE INCONCEVABLE** le fait que le ministère des Affaires municipales, des Régions et l'Occupation du territoire n'ait pas consulté les municipalités des MRC de la Communauté métropolitaine de Québec alors qu'elles sont des bailleurs de fonds de cet organisme ;

6. **TRANSMETTE** copie de la présente :

- au ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, monsieur Sam Hamad ;
- au député de Montmorency, monsieur Raymond Bernier ;
- au maire de la Ville de Québec, monsieur Régis Labeaume ;
- à la mairesse de la Ville de Lévis, madame Danielle Roy-Marinelli ;
- aux conseils des MRC de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans.

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujet ou commentaires ont porté sur :

Aucune intervention.

DE LA PART DE L'ASSISTANCE :

Aucune intervention.

Résolution # 2009-217 «Levée de l'assemblée»

Il est proposé par monsieur le conseiller Bernard Fournier, appuyé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois et résolu que la présente assemblée soit levée à 21h22.

ASSISTANCE : 2

Yves Germain
Maire

Sophie Antaya
Greffière-trésorière